

Fiche espèce



Myotis capaccinii

Murin de Capaccini

Langfussfledermaus
Vespertilio di Capaccini
Vespertil da Capaccini
Long-fingered bat

Caractéristiques

Envergure : 23-26 cm
Poids : 7-10 g
Âge maximal : inconnu
Jeunes par année : 1

Statut

Protection : protégé selon la LPN
Liste Rouge : DD (données insuffisantes)
Priorité CH : n (aucune)
Autre : -

Synergies : Murin de Bechstein, Murin de Brandt, Murin de Daubenton, Murin de Natterer, Murin cryptique, Murin à moustaches, Pipistrelle pygmée



Terrain de chasse: Lago Maggiore

Utilisation de l'habitat

Gîtes

Espèce plutôt méditerranéenne, le Murin de Capaccini affectionne surtout les régions karstiques riches en eaux de surface. Il gîte toute l'année dans des grottes, tunnels ou mines. Très peu de gîtes en bâtiments sont connus, mais il peut utiliser des fentes de ponts, des caves ou des fissures rocheuses. Les colonies des mise bas sont généralement constituées de 30 à 500 individus, très rarement quelques milliers, souvent en compagnie d'autres espèces typiques des sites souterrains. Plusieurs dizaines de milliers d'individus peuvent se rassembler pour hiberner.

Terrains de chasse

Il chasse habituellement à la surface des eaux stagnantes ou à courant très lent en dessinant de larges cercles 10-25 cm au-dessus de la surface de l'eau. Les proies, de petits poissons ou invertébrés, sont pêchées grâce à ses longs doigts de pieds ou le bord de l'uropatagium. Il capture parfois ses proies en vol dans les forêts ou buissons à l'écart des rivières. Les terrains de chasse, qui s'étendent sur une dizaine d'hectares, sont généralement situés à 10-30 km du gîte.

Couloirs de vol

Les couloirs de vol utilisés restent méconnus, mais l'espèce est particulièrement dépendantes des cours d'eau. Les distances entre gîtes estivaux et hivernaux peuvent dépasser 100 km, mais peuvent être bien plus courtes si les grottes sont adaptées.

Répartition

L'unique colonie connue de Suisse présente dans une grotte au Tessin a disparu au milieu du 20e siècle.

Seules deux preuves récentes (bioacoustiques) attestent de sa présence au Tessin, en-dessus du Lac Majeur. Il est, cependant, probable qu'il s'agissait d'animaux provenant d'Italie voisine.



Menaces

Les données actuelles sur la répartition et l'abondance de l'espèce sont presque inexistantes et ne permettent pas de se prononcer de manière fondée sur les menaces qui pèsent sur elle en Suisse, ni de planifier spatialement les zones où doivent être prises des mesures de conservation. En se basant sur la littérature des pays voisins, on peut toutefois supposer que les menaces suivantes existent :

- Diminution de la nourriture disponible en raison de la présence de pesticides dans les eaux.
- Dépenses d'énergie durant l'hibernation dues aux dérangements causés par le tourisme spéléologique.

Mesures

En raison de sa présence anecdotique en Suisse, des mesures particulières ne sont, actuellement, pas prioritaires pour la conservation de cette espèce. Néanmoins, il reste nécessaire d'effectuer des recherches afin de détecter la présence d'une éventuelle colonie en Suisse. L'implication des [Correspondants régionaux \(CR\)](#) est, cependant, nécessaire pour toutes les mesures qui viendraient à concerner cette espèce.

Gîtes

Pas de mesure spécifique en Suisse, mais protéger les grottes de l'exploitation touristique peut favoriser leur utilisation par le Murin de Capaccini, ainsi que par d'autres espèces qui en dépendent.

Terrains de chasse

Renoncer à l'utilisation d'insecticides le long des cours d'eau (p. ex. toxine Bti), dans les ménages privés et l'agriculture. Revitalisation ou renaturation des zones riveraines des grands cours d'eau stagnants ou à courant lent.

Couloirs de vol

Pas de mesure spécifique en Suisse. Cependant, une amélioration de la connexion entre les forêts et les cours d'eau au moyen de corridors structurels et de corridors sombres peuvent lui être bénéfiques tout en favorisant de nombreuses autres espèces.



Menaces: Tourisme en grotte durant l'hibernation



Menace : pollution lumineuse le long des cours d'eau

Littérature

Bohnenstengel et al. (2014). [Liste rouge chauves-souris, État 2011](#). Umwelt-Vollzug 1412.

Dietz C., von Helversen O., Nill D. (2009). Encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord. Delachaux et Niestlé, Paris.

Dietz et al. (2016). Handbuch der Fledermäuse. Franckh-Kosmos, Stuttgart.

Liens

fledermausschutz.ch

institutions.ville-geneve.ch/fr/ccol/